

KELAT DDA

ENTRETIEN SOLS ET SURFACES

Dégraissant Désinfectant Alcalin

Moussant - Conforme aux normes EN 1275 - EN 1276

Dégraissant désinfectant alcalin moussant destiné au nettoyage de toutes surfaces en milieu alimentaire. Sols, murs, plans de travail, accessoires de cuisine, chambres froides, réceptacles à déchets, véhicules de transport. Sa formulation spécifique garantit une parfaite élimination des graisses animales et végétales.

MODE D'EMPLOI

- Utilisation manuelle : 1 % (10 ml par litre d'eau).
- Centrale de dilution : 1 % (10 ml par litre d'eau).
- Canon à mousse : 3 % (30 ml par litre d'eau).

1) Appliquer la solution diluée sur les sols et surfaces. 2) Nettoyer - brosser si nécessaire.
3) Laisser agir 15 mn. 4) Rincer les surfaces à l'eau claire. 5) Racler ou essuyer avec une lavette propre.

Effet désinfectant : dilution à 1%.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide fluide
Couleur : jaune clair
pH (pur) : 10,5 (± 0,5)
pH à 1% : 10,5 (± 0,5)
Densité : 1,04 (± 0,01)

COMPOSITION

5-15% : agents de surface non ioniques - < 5% : agents de surface cationiques - Désinfectants.

NORMES

- **Lévuricide** : EN 1275 : concentration 1%, à 20°C, temps de contact 5 mn (*Candida albicans*, *Aspergillus niger*).
- **Bactéricide** : EN 1276 : concentration 1%, à 20°C, temps de contact 5 mn en conditions de saleté (*Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Enterococcus faecalis*, *Listeria monocytogenes*, *Salmonella typhimurium*).

MANIPULATION - STOCKAGE

Réservé à un usage professionnel. A utiliser par du personnel qualifié.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Produit stocké et conservé dans son emballage fermé entre 5 et 40°C. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

LÉGISLATION

Préparation liquide à usage biocide TP2-TP4 destiné à la désinfection de surface. Contient 3,25% (m/m) de chlorure de benzalkonium (CAS n°68391-01-5).

Conforme à l'arrêté 8/9/1999 consolidé relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Formule déposée au centre anti-poison de Paris. Tél : 01 40 37 04 04. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

CONDITIONNEMENTS

- Carton de 4 x 5 litres.

(Pour toutes autres demandes de conditionnement, consulter le service commercial Procalp).



Kelat DDA

